

Objet : Réouverture Ecole maternelle Bourg

Textes de référence :

- *Protocole sanitaire : Guide relatif à la réouverture et au fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires.*
- *Courrier de Monsieur le Directeur académique aux maires du département de la GIRONDE.*
- *Circulaire relative à la réouverture des écoles et établissements et aux conditions de poursuite des apprentissages parue le 4 mai 2020.*

Après cette longue période de confinement, durant laquelle vous avez été des partenaires précieux pour la continuité pédagogique auprès de votre enfant, il est temps de repartir à l'école.

Ce retour tant attendu doit se faire dans les meilleures conditions possibles en respectant le protocole sanitaire qui nous a été remis le 3 mai.

Nous avons tous un rôle à jouer afin de pouvoir assurer le bien-être des enfants. Ceux-ci vont retrouver l'école mais une école « différente ». Nous comptons sur votre collaboration pour bien les préparer et les rassurer.

L'accueil des élèves se fera en plusieurs phases :

- **du 14 au 19 mai : GS et enfants prioritaires**
- **Toutes les SECTIONS de maternelle à partir du 25 mai.**

Ce premier protocole est centré sur l'accueil du 14 mai.

Il pourra être modifié en fonction des nouvelles directives et du retour d'expériences de la première phase de réouverture.

1. Rappel des fondamentaux du protocole sanitaire

- Maintenir de la distanciation physique
- Appliquer les gestes barrière
- Limiter le brassage des élèves
- Assurer le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels
- Former, informer et communiquer

2. Un protocole sanitaire

Il repose sur cinq principes fondamentaux :

- Le maintien de la distanciation physique
- L'application des gestes barrières
- La limitation du brassage des élèves
- Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels
- La formation, l'information et la communication.

3. L'accueil des élèves

Calendrier :

- 11 et 12 Mai : pré rentrée des enseignants
- **14 Mai :**
 - o Rentrée des élèves de **GS, par groupes de 10 élèves maximum par salle.**
 - o **Accueil des enfants des personnels engagés dans la gestion de la crise : soignants, forces de sécurité intérieure, postiers, des personnels communaux et enseignants.** Rappel important : **les deux parents doivent avoir un métier référencé ci-dessus pour que l'enfant soit accueilli. Une attestation sur l'honneur devra être fournie par les parents.**
 - o **Elève en situation de handicap avec AESH**
- **25 Mai :**
 - o Accueil d'élèves d'autres niveaux, si la situation sanitaire le permet, en respectant les préconisations sanitaires du protocole : une communication définissant plus précisément ce nouveau dispositif sera effectuée ultérieurement.

Modalités :

- 2 ou 3 groupes de 10 élèves maximum par classe seront constitués.
- La venue sur l'école se fera par alternance des groupes
 - o Groupe 1 : Lundi / Mardi
 - o Groupe 2 : Jeudi / Vendredi

Lorsqu'un groupe n'est pas à l'école, il suivra un enseignement à distance sur la base du travail donné par l'enseignant. Pour les PS, MS jusqu'au 25 mai, le travail à distance est maintenu avec les enseignants.

Tout adulte autre que le personnel de l'école a interdiction de pénétrer dans les bâtiments de l'école.

4. La vie scolaire

Réaménagement des classes :

Les classes vont être réaménagées afin de respecter la distanciation et les mesures sanitaires à appliquer : l'utilisation des coins jeux (dînette, poupée, marchande, structures de cour, vélos...) ainsi qu'une grande partie du matériel pédagogique sera inaccessible. Chaque élève

disposera d'une boîte individuelle (type grand TUPPERWARE fourni par la famille) contenant son propre matériel (feutres, crayons, ciseaux, colle...) fourni par l'école. En résumé, les élèves seront confinés à une table de travail. Nous comptons sur vous pour les préparer à cette école « autrement ».

Entrée / Sorties :

Dès le 14 mai, un accueil échelonné au portail d'entrée de l'école sera organisé : les élèves « prioritaires » à 8h20, un groupe à 8h30 et un groupe à 8h40. Il est demandé aux parents de respecter les gestes barrière (1m les uns des autres) et de ne pas rester devant le portail.

Avant de rentrer en classe, les élèves devront se laver les mains.

Les portes des salles de classes seront ouvertes au moment de l'accueil des élèves.

Niveaux	Portail d'accès à l'école	Horaires de rentrée	Horaires de sortie	Modalités d'accueil
Enfants prioritaires	Chemin de Pujau	8h20-8h30 13h35-13h45	16h20**	<ul style="list-style-type: none"> Les élèves sont récupérés par le M responsable et un animateur au portail de l'école. Ils sont conduits vers les sanitaires pour le lavage des mains. Ils sont conduits vers la classe et prennent leur place.
Groupe 1	Chemin de Pujau	8h30-8h40 13h35-13h45	16h30**	**Les élèves sont conduits dans le respect des règles de distanciation au portail et remis aux parents par le M responsable et une ATSEM.
Groupe 2	Chemin de Pujau	8h40-8h50 13h35-13h45	16h30**	

Récréations :

Les récréations seront organisées par groupes de classes, en tenant compte des recommandations relatives à la distanciation et aux gestes barrière.

La cour sera segmentée en zones pour limiter le brassage des élèves. Le jardin sera également utilisé.

Aucun matériel ne sera prêté.

Les retours en classe seront échelonnés afin de respecter l'obligation sanitaire.

	Horaires des Récréation
matin	10h30 – 10h50
Après-midi	15h30 – 15h50

Restauration :

La restauration scolaire est adaptée :

- Le service de restauration est assuré en service « chaud ».
- Les menus seront simplifiés pour permettre la fluidité des services de restauration mais une attention sera donnée pour que les enfants se restaurent dans les meilleures conditions.
- Chaque élève sera servi et desservi à table dans le respect de la distanciation. Les enfants s'installeront aux places désignées par le personnel.
- Une désinfection de la salle de restauration aura lieu après chaque groupe.
- Le temps de pause méridienne et les horaires seront adaptés afin de prendre en compte le temps de désinfection.
- Les enfants bénéficiant d'un PAI alimentaire sans panier complet devront apporter le panier complet.
- Si les conditions de restauration ne peuvent plus être assurées dans des conditions satisfaisantes au réfectoire d'autres solutions seraient étudiées (transfert de locaux ou fourniture de pique nique par les familles).

Transports scolaires : Le service de transport scolaire ne sera pas assuré.

Accueils périscolaires :

- Le service périscolaire du matin ne sera pas assuré.
- Le service périscolaire du soir sera assuré de 16h30 à 19h
- Le service d'accueil de loisirs le mercredi n'est pas assuré jusqu'à nouvel ordre à l'exception des services ouverts pour le public prioritaire défini par instruction ministérielle depuis le 13 mars 2020.

5. Gestes barrière :



Le lavage des mains

Au cours de la journée, les élèves se laveront les mains régulièrement dans le cadre du protocole.

Le port du masque

Le port du masque et visière **sont INTERDITS** pour tous les élèves de maternelle. Tout le personnel de l'école a pour obligation de porter un masque.

6. Rôle des parents

Votre enfant ne va pas retrouver la même école qu'il a laissée le 17 mars. En effet, tous ses camarades ne seront pas présents et il ne pourra plus jouer et partager du matériel comme avant. Il est particulièrement important de le préparer à cette rentrée singulière, en lui présentant l'ensemble des nouvelles contraintes. NOUS COMPTONS sur VOUS.

Avant le retour en classe :

Tous les matins : prendre la température avant qu'il ne parte à l'école (la température doit être OBLIGATOIREMENT inférieure à 37,8°C).

Vous munirez votre enfant de mouchoirs en papier jetables.

Si votre enfant présente un des symptômes du COVID-19, il est IMPERATIF que vous suiviez les règles de prise en charge. Son retour à l'école ne pourra s'effectuer qu'après un avis écrit du médecin traitant.

Ce dispositif sera évalué le 19/05 et redimensionné pour l'intégration des élèves de PS et MS.